



AEF Dépêche n°508436 - Paris, le 09/10/2015 17:43:00

- Formation professionnelle -

Compte : reception temps réel - (83865) - 194.57.173.252 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Élections régionales : P. Meirieu et Y. Soubien présentent les propositions d'EELV sur la formation et l'apprentissage

Par Alexandra Turpin



"Les écologistes ne sont pas identifiés sur la problématique de la formation alors qu'elle est au cœur de notre identité. Nous militons pour que la formation tout au long de la vie des personnes soit solidaire de la question de la transformation de notre mode de production. Changer le mode de production ne pourra se faire que si les personnes sont formées à faire autre chose, autrement", explique Philippe Meirieu, vice-président sortant (EELV) de la région Rhône-Alpes, le 9 octobre 2015. Il intervenait au cours d'une journée sur la formation, organisée par le parti à destination des candidats aux élections régionales.

"Il faut nous libérer des catégories dans laquelle nous sommes enfermés, comme les métiers en tension. Il faut, certes, en tenir compte mais cela n'oblige pas à avoir une vision adéquationniste, qui est d'affecter les demandeurs d'emploi sur ces métiers, sans leur demander leur avis", indique Philippe Meirieu, vice-président (EELV) à la formation tout au long de la vie au conseil régional de Rhône-Alpes. Il ajoute que cette logique "ne permet pas d'anticiper suffisamment les métiers émergents ou les métiers du futur".

NE PAS PASSER À CÔTÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

"Nous devons être dans l'anticipation pour ne pas passer à côté de la transition écologique", explique Yanic Soubien, vice-président sortant (EELV) de la région Basse-Normandie et tête de liste pour la Normandie. "Notre travail est de pointer les secteurs d'avenir, de définir ce qui doit être opérationnel dans 2, 5 ou 10 ans et de mettre en place la chaîne de valeur. Il faut ainsi définir les investissements, y compris en formation, anticiper les plateaux, travailler sur le lien entre innovation, recherche, enseignement et formation."

Il précise que des nouvelles activités ne sont pas forcément de nouveaux métiers. "Dans les énergies marines renouvelables, 80 % des métiers existent déjà. Notre travail est d'organiser les conditions de spécialisation et d'adaptation."

"SORTIR DE LA CONCURRENCE POUR ALLER VERS LA COMPLÉMENTARITÉ"

"Nos collègues de gauche comme de droite conçoivent la formation comme du marché, avec des places et des chômeurs qui doivent rentrer dans ces places. Cela ne fonctionne pas", explique Yanic Soubien. "Nous cherchons à sortir de l'hégémonie de la concurrence pour aller vers la complémentarité", précise Philippe Meirieu.



"Priorité sur les demandeurs d'emploi"

"Ce qui nous caractérise c'est aussi notre souci de véritablement mettre des priorités. Les demandeurs d'emploi sont la priorité. Sur le total des sommes, celle qui est affectée pour les demandeurs d'emploi est insuffisante", affirme Philippe Meirieu. Il évoque une "déception" par rapport à la loi de 5 mars 2014 : "les dispositifs construits restent majoritairement au service des salariés, dans une économie de la croissance".

En fonction des besoins, "nous choisissons le véhicule juridique adapté pour que l'organisme de formation puisse remplir les obligations de service public", poursuit-il. "Ça ne me pose pas de problème de former des ingénieurs dans une logique de marché. Le public sait pourquoi il est là. Pour des personnes éloignées de l'emploi, il faut travailler différemment", ajoute Yanic Soubien, qui cite l'importance du SIEG.

"NE PAS LAISSER L'APPRENTISSAGE DÉRIVER"

En ce qui concerne l'apprentissage, "notre posture est de lui donner une place conforme au maintien des métiers, à l'équité territoriale, aux soucis des publics qui sont adaptés à ce type de formation. Mais ce ne doit pas être toute la place", précise Philippe Meirieu. "L'apprentissage est une des voies possible pour permettre à des jeunes d'accéder à des métiers, pour avoir une promotion sociale et soutenir le tissu artisanal de proximité. Il faut cependant être vigilants pour ne pas laisser l'apprentissage dériver vers l'habillage des sections universitaires pour renflouer le budget des universités mis à mal par la loi LRU. Ou vers le traitement des publics en difficulté : "les élèves les plus en difficultés ne sont pas prêts à aller en apprentissage, pour l'immense majorité d'entre eux".

Penser le SPRO de "manière ambitieuse"

"Le SPRO est un super projet mais difficile. Nous ne ferons pas de service public régional de la formation si nous n'avons pas pensé le SPRO de manière ambitieuse", note Yanic Soubien. Ce service doit reposer sur deux piliers : les personnes doivent comprendre, d'une part, comment piloter leur projet et d'autre part, disposer des outils pour connaître le champ des possibles, d'une "galaxie des métiers".

"Nous avons les moyens, les acteurs, il faut changer les pratiques et créer des outils. C'est le rôle de la région."

"Nous pensons que le droit à l'éducation pour tous jusqu'à 16 ans est fondamental et qu'on ne peut pas mettre à mal le lycée professionnel de manière rapide et brutale", indique le vice-président de la région Rhône-Alpes. Il ajoute que "les jeunes les plus défavorisés ne vont pas en apprentissage".

"Les régions ont entre les mains la carte des formations. C'est à nous de valider, dans le dialogue avec les autorités académiques, ce que nous faisons et comment. Nous devons organiser les voies de formation et innover sur la mixité des parcours, des publics", explique Yanic Soubien.

"À terme, nous avons besoin de pouvoir coordonner toutes les voies de formation professionnelle, notamment le contrat de professionnalisation", ajoute Philippe Meirieu. "Il m'est arrivé de découvrir que des formations [de la région] étaient vidées car les partenaires sociaux lançaient des opérations avec Pôle emploi ou des contrats pro."

